

Règlement DEFI 2017

EQUIPES

Chaque équipe représentant une entreprise ou une société est forte de 5 concurrents au maximum, dont 4 participent à chacune des épreuves.

Les équipes peuvent être:

- Exclusivement masculines
- Exclusivement féminines
- Mixtes : minimum 2 femmes ou minimum 2 hommes

CHEF D'ÉQUIPE

Chaque équipe participante est placée sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Celui-ci peut être indifféremment choisi parmi les concurrents ou les accompagnants de l'équipe. A l'exception de la première séance d'orientation générale ouverte à tous les participants, le chef d'équipe est seul habilité à participer aux séances d'information précédant les épreuves.

ENGAGEMENT DES CONCURRENTS

A raison de 4 participants par épreuve, les concurrents sont engagés automatiquement et obligatoirement dans toutes les épreuves prévues au programme.

REPLACEMENT

Avant la 1ère épreuve, le chef d'équipe indique à la direction de course le nom des concurrents engagés. Des modifications peuvent intervenir d'une épreuve à l'autre. Elles doivent être dûment notifiées à la direction de course. Aucun remplacement n'est autorisé en cours d'épreuve. En cas de défection ou d'abandon de l'un des concurrents, son remplaçant ne peut intervenir, au plus tôt, que lors de l'épreuve suivante. Le concurrent remplacé peut, sans autre, reprendre place au sein de l'équipe pour la suite des épreuves. Quelle que soit la raison invoquée (blessure, maladie, absence), les équipes ne peuvent aligner aucun autre concurrent que les cinq dûment désignés avant le début de la compétition.

LITIGES

Pour être pris en compte, les litiges sont à annoncer directement et impérativement à la de l'épreuve. Au maximum 30 minutes après l'arrivée et par écrit.

ABANDON / BLESSURES

Lorsqu'une équipe est dans l'impossibilité de terminer une épreuve avec ses 4 concurrents, elle est automatiquement déclassée. Quel que soit le temps réalisé par les coureurs restés en lice, elle est classée derrière la dernière équipe qui a terminé au complet. Si, lors de la même épreuve, plusieurs équipes ne peuvent achever leur parcours au complet, elles sont alors classées derrière la dernière équipe ayant terminé à 4 coureurs, dans l'ordre des temps qu'elles ont réalisés et du nombre de coureurs terminant l'épreuve (chronomètre arrêté lorsque le 3ème, respectivement le 2e ou l'unique concurrent de l'équipe a franchi la ligne d'arrivée).

CLASSEMENT

Pour chaque épreuve, mises à part pour certaines épreuves techniques (tir à l'arc ou à la carabine, par exemple), le classement est obtenu sur la base des temps chronométrés. L'équipe ayant effectué le parcours dans le temps le plus court est déclarée vainqueur de l'épreuve, pour autant qu'elle ait terminé au complet. Le chronomètre est arrêté lorsque le 4e concurrent de l'équipe a franchi la ligne d'arrivée. Un classement équipes mixtes sera également donné, avec un prix pour les 3 premières équipes.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Lors de chaque épreuve, et en fonction du classement qu'elles ont obtenu, des points sont attribués aux équipes, selon un ordre croissant. L'addition de ces points permet de déterminer le classement général. Est déclarée vainqueur l'équipe qui a obtenu le plus petit nombre de points au terme de toutes les épreuves inscrites au programme. En cas d'égalité pour le classement final, c'est le nombre de victoires, respectivement de deuxièmes ou de troisièmes places, qui entre en ligne de compte. Si cette donnée ne départage pas les équipes, c'est alors le total des temps qui entre en ligne de compte.

CALCUL DES POINTS

1er rang 1 point
2ème rang 2 points
3ème rang 3 points
4ème rang 4 points
5ème rang 5 points
et ainsi de suite

ASSISTANCE

Dès qu'une équipe a pris le départ d'une épreuve, elle ne peut plus recevoir d'assistance extérieure, sauf aux postes de contrôle officiels désignés par l'organisateur. Avec accord de la direction de course. L'utilisation de radios, d'un quelconque moyen de transport ou de communication non prévu dans le descriptif des épreuves, entraîne la disqualification de l'équipe et sa rétrogradation au dernier rang de l'épreuve en cours.

EPREUVES

L'organisateur se réserve le droit de modifier ou de supprimer certaines épreuves en fonction des conditions météorologiques, pour des raisons techniques ou de sécurité.

Les épreuves se déroulent sur route ouverte, la LCR doit être respectée par les concurrents et les véhicules accompagnateurs. Les juges arbitres sont placés pour vous favoriser le passage mais pas pour vous donner la priorité.

Tout obstacle sur le parcours comme tracteur, feu rouge, passage à niveau est considéré comme un fait de course et aucun temps ne sera déduit.

PÉNALITÉS

Lors de la plupart des épreuves, des postes de contrôle sont répartis sur le parcours. Sauf cas de force majeure (blessure, accident, etc.), les équipes sont tenues de s'y présenter au complet avant d'être libérées pour la suite de l'épreuve. Celles qui contreviennent à ce point de règlement sont classées derrière la dernière équipe arrivée régulièrement au terme du parcours (quel que soit le nombre de concurrents à l'arrivée).

RESPONSABILITÉS/ ASSURANCES

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident. Tout concurrent s'engage sous sa seule responsabilité. Les concurrents doivent être au bénéfice d'une assurance accidents.

RETRAIT POUR RAISONS MÉDICALES

En tout temps, le médecin responsable se réserve le droit de retirer un concurrent d'une épreuve pour raisons médicales, sans avoir à en référer à quiconque (chef d'équipe, jury).

JURY

Un jury de 3 personnes est présent lors du déroulement de toutes les épreuves. Tout litige non prévu par le présent règlement est tranché par le chef de course. Si celui-ci n'arrive pas à régler le cas, le jury prend la décision finale. Celle-ci est sans appel.

Entreprise:.....

Nom du chef d'équipes:.....

Lieu et date:.....

Signature:.....